

**LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)**

**DAHOUET / LA FLORA**

Départements CÔTES D'ARMOR (22) / Communes de PLENEUF-VAL-ANDRE (22370)

Texte juridique de référence : Décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014

Limite	Observations
Clos du Val	<p><b>Aspects juridiques :</b> Texte de référence identifié</p> <p><b>Aspects géographiques :</b> Le clos du val n'est pas mentionné sur le Scan Littoral. Recherches complémentaires infructueuses pour localiser ce lieu. La donnée SIG transmise par la DDTM 22 est donc reproduite à l'identique mais sans validation possible.</p> <p>Positionnement <b>connu précisément</b> (incertitude &lt; 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge l'image ci-dessous) :

